



REGLEMENT RANDONNEE PEDESTRE VAY

SAMEDI 13 MAI 2023

GENERALITES

Horaires	13h30 Accueil des participants 14h00 Briefing et départ 17h Fin de l'épreuve 17h15 Pot de clôture et remise des récompenses
Parcours	Le rallye s'effectuera sur la commune de Vay, sous la forme d'une promenade d'un parcours total d'environ 8km.
Réglementation	Les concurrents devront : <ul style="list-style-type: none">- Se conformer à la réglementation en vigueur- Respecter le travail d'autrui-
Responsabilité	En cas d'accident ou d'incident de toute nature, survenant au cours du rallye, la responsabilité des organisateurs ne peut en aucune façon être engagée. Chaque participant doit être titulaire d'une assurance responsabilité civile. Les enfants doivent être sous la responsabilité d'un adulte.
Vitesse	N'oubliez pas : <ul style="list-style-type: none">- Qu'il ne s'agit pas d'une compétition sportive et que le but essentiel est de passer une agréable et enrichissante journée.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Participants	Ce rallye est ouvert à tous. Habitants de la commune et autres communes
Tarif	Tarif unique (12 ans et plus) : 6 € Enfant de 4 à 12 ans : 3 €
Equipes	Il est possible de constituer des équipes de 6 personnes – inscription sur site HelloAsso ou format papier règlement par chèque à l'ordre de Amicale Laïque Vay à retourner à Amicale Laïque Vay – Charlène PAGEAUD- 20 Rue du Clos Pellian 44170 VAY. En cas de non-présentation au départ, les droits d'inscription restent acquis à l'Organisation.



DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Moyens

Il sera remis au départ :

- Une enveloppe contenant une énigme
- Un roadbook comprenant les numéros des organisateurs en cas d'urgence
- Une feuille de jeu ludique pour les enfants

Des pièces de puzzle seront à récupérer lors du parcours en fonction des énigmes.

Classement

La remise de prix s'effectuera aux trois premières équipes arrivées.

Bonne conduite

Le code de la route, le code forestier, la propriété privée et l'environnement doivent être respectés.

DIVERS

Equipement individuel

Chaque participant (adulte) devra être muni d'un gilet jaune

Matériel

Chaque équipe devra se munir

- Stylo à bille ou crayon

Et tous les autres éléments que les participants jugeront utiles.

Le paiement des droits d'inscription implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Fait à

Le

Signature